

FORMATION CONTINUE ACULIFTING

Dates: **Samedi 7 mars 2026**
de 9h à 12h30 - 13h30 - 18h

Formatrice: **Karine Laurent**
Acupunctrice / Masso-thérapeute

Thème: **AcuLifting / soins du visage**



Matin:

- Comment analyser la peau du visage et les rides à travailler.
- Approche des points distaux et comment les choisir en fonction de la qualité de la peau.
- Approche des points locaux et comment les choisir en fonction des rides.
- Technique de pose et travail des aiguilles.
- Matériaux à utiliser

Après-midi:

- Démonstration de la technique de A à Z.
- Pratique des participants.

Lieu: Lausanne

Participants: Membres IEATC Alumni & praticiens en acupuncture, MTC
Min. 10 personnes - Max 20 personnes

Prix: **CHF 200.- pour les membres IEATC Suisse Alumni** (repas non inclus)
CHF 230.- pour les non-membres (repas non inclus)

Conditions: Délai d'inscription fixé au 30 janvier 2026.
Inscription validée dès réception du paiement.
Remboursement de l'intégralité du coût de la formation si désistement avant le 15.02.26
En cas d'annulation par les organisateurs, la totalité du paiement sera remboursée.

Attestation: 8h de formation continue
Attestation délivrée en fin de cours

Contact: Grégory Barnhill, Président IEATC Suisse Alumni
e-mail: info@ieatc-suisse-alumni.com
Emmanuel Faraut, Responsable formation continue IEATC Suisse Alumni
e-mail: inscription_fc@ieatc-suisse-alumni.com

AcuLifting / Soins du visage **avec Karine Laurent**

Samedi 7 mars 2026 - 9h à 18h

LIEU:
Lausanne - Suisse
(à confirmer)

Inscription

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone Email

200.- CHF pour les membres Alumni (1 journée - repas de midi non inclus)
230.- CHF pour les non-membres (1 journée - repas de midi non inclus)

Je m'engage à verser le montant correspondant,
au plus tard le 30 janvier 2026 sur le compte de l'association:

VIREMENT BANCAIRE

IEATC Suisse Alumni
Chemin Falconnier 12 - 1260 Nyon
N° COMPTE: 30 01 519 859-03
IBAN: CH09 0076 8300 1519 8590 3
BIC: BEFRCH22

Effectuez un paiement avec TWINT !



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le paiement



**!! En cas de renoncement après le 15 février 2026,
la totalité du versement sera retenue !!**

Lieu et Date:

Signature: